

LE DEVOIR

Odeurs d'élections à Ottawa

Les conservateurs convoquent candidats et organisateurs à Toronto

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Parti conservateur se prépare activement à une campagne électorale fédérale qui serait déclenchée ce printemps, ce qui pousse d'autres partis politiques fédéraux à en faire autant. Signe indéniable que la machine politique se réchauffe, les troupes de Stephen Harper se réunissent à Toronto

vers la fin de la semaine prochaine pour préparer les candidats et les organisateurs locaux aux rudiments de la prochaine campagne. Les grandes lignes de la stratégie électorale conservatrice seront expliquées par le directeur des opérations politiques du Parti conservateur, Doug Finley, alors que des ateliers aideront les candidats dans leur planification de campagne.

De plus, *Le Devoir* a appris que le Parti conservateur

a décidé de tenir les lobbyistes à l'écart de son bunker électoral au cours de la prochaine campagne. Lors du dernier scrutin, les lobbyistes ont joué un rôle important au bunker (*war room*), le lieu où se prennent les grandes décisions. Le parti de Stephen Harper a cette fois décidé de les exclure pour ne pas s'exposer aux critiques, lui qui a fait de l'éthique un morceau important de ses réalisations avec la Loi sur la responsabilité.

«Le mot d'ordre est très clair: il n'y aura pas de lobbyistes au "war room" lors de la prochaine campagne», explique une source conservatrice qui a requis l'anonymat pour pouvoir parler franchement. «Les lobbyistes vont pouvoir aider dans les campagnes locales, sur le terrain, mais ils seront tenus à distance du lieu

VOIR PAGE A 10: OTTAWA

Des os fabriqués avec des imprimantes à jet d'encre

PAULINE GRAVEL

Un ordinateur et une simple imprimante à jet d'encre: rien de plus n'est nécessaire pour reconstruire ou réparer des os humains, selon une nouvelle méthode imaginée par trois chercheurs de Montréal, Québec et Würzburg, en Bavière. Cette technique pour le moins révolutionnaire permettra de créer des implants osseux parfaitement adaptés à l'anatomie du patient et dont la durabilité serait grandement accrue.

Une photo tridimensionnelle de l'anatomie osseuse du patient obtenue par scanner est intégrée à la mémoire d'un ordinateur. Celui-ci est relié à une imprimante à jet d'encre qui ne crache pas de l'encre mais un acide sur un film de poudre de ciment avec lequel il réagit pour produire une céramique calquant la forme de l'os à reconstruire. L'os est ainsi recréé une couche à la fois, comme lors de l'impression couleur d'une photo par une imprimante à jet

Une nouvelle technique pour le moins révolutionnaire permettra de créer des implants osseux parfaitement adaptés à l'anatomie du patient et dont la durabilité serait grandement accrue

d'encre. La superposition de ces multiples couches de 0,1 millimètre d'épaisseur permet *in fine* de reproduire la forme et l'architecture interne de l'os avec une très grande précision.

Cette nouvelle technique permet en effet de contrôler la porosité du matériau, soit la géométrie des microcanaux, qui peut être déterminée sur l'ordinateur, lequel informera l'imprimante du design à reproduire.

«On peut ainsi créer des canaux d'un millimètre de diamètre qui favoriseront l'implantation de vaisseaux sanguins. Ceux-ci amèneront des cellules osseuses [dans ces microcanaux] et les ingrédients — l'oxygène et les nutriments — qui leur permettront de générer du tissu osseux et de maintenir l'os en vie. La revascularisation est essentielle car, en l'absence de sang, il n'y aura pas d'os», explique le spécialiste en biomatériaux Jake Barralet, de l'université McGill, un des concepteurs de cette technique.

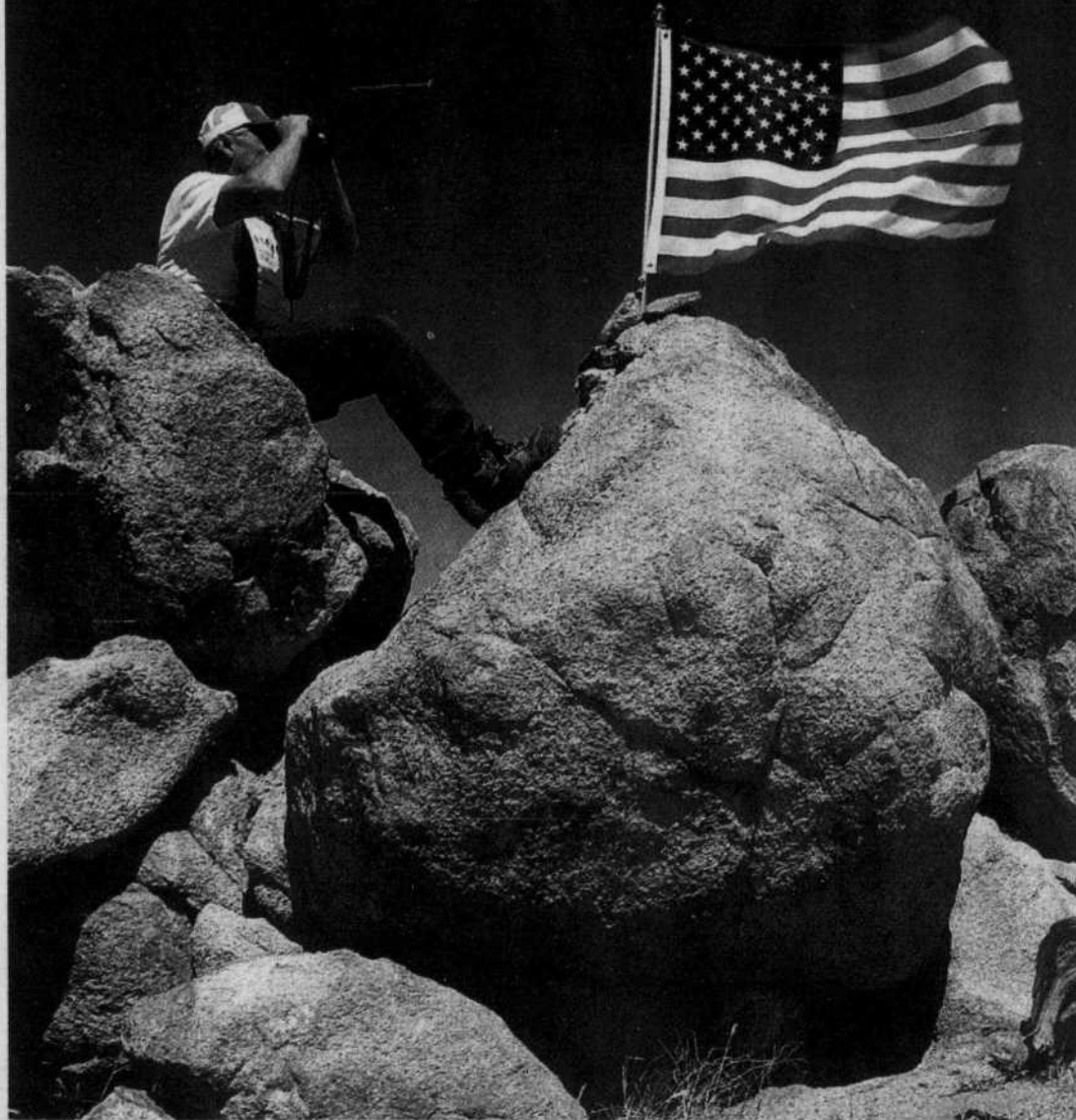
«Les os sont plus vivants qu'on ne le pense. Ils sont traversés de vaisseaux sanguins et contiennent des cellules vivantes qui renouvellent continuellement l'os», ajoute le Dr Charles Doillon, de l'université Laval, spécialiste de la vascularisation et coauteur de l'expérience dont les résultats sont publiés dans le *Journal of Advanced Materials*. «Pendant la cicatrisation de l'os, une des premières étapes est de rétablir l'oxygénation et l'apport des nutriments qui permettent de nourrir les cellules osseuses afin qu'elles puissent refabriquer de l'os.»

Pouvoir reproduire la porosité exacte des os humains qui sera propice à la croissance de capillaires sanguins est un des grands avantages de la technique de l'imprimante sur les matériaux, comme le corail et les céramiques poreuses, qu'on utilise

VOIR PAGE A 10: OS

Retour à l'expéditeur

Les États-Unis intensifient leur chasse aux illégaux



DAVID MCNEW AGENCE FRANCE-PRESSE

Intensification radicale de la lutte contre l'immigration illégale aux États-Unis depuis le début de 2006, signalant un durcissement notable de la Maison-Blanche devant cet épineux problème. Des clandestins ont été appréhendés en nombre sans précédent depuis les printemps dernier dans des entreprises qui les embauchaient illégalement pendant qu'à la frontière avec le Mexique, l'augmentation massive de patrouilleurs commence, avancent les autorités, à ralentir le flot des illégaux.

GUY TAILLEFER

L'écheveau de l'immigration illégale peut-il être démêlé par de stricts moyens policiers? La question hante depuis au moins dix ans la classe politique aux États-Unis, où on évalue aujourd'hui le nombre de clandestins, en majorité des latinos, à 12 millions de personnes.

Le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Michael Chertoff, veut croire que oui. Comparaisant fin février devant le Comité judiciaire du Sénat, il a fait état d'un nombre record d'arrestations d'immigrants

(plus de 4300) en 2006, épinglés sur les lieux de leur travail alors qu'ils étaient en situation irrégulière. Une augmentation de 75 % par rapport à l'année précédente... «Mais nous avons été sérieusement handicapés par le manque de moyens», s'est-il plaint.

La comparaison de M. Chertoff survenait après une série de rafles spectaculaires. En avril dernier, une compagnie de Houston était accusée d'abriter des illégaux: 1187 clandestins présumés ont été arrêtés. En décembre, un raid mené contre Swift & Co.,

VOIR PAGE A 10: ILLÉGAUX

Boisclair prend la défense de Philpot

«Pour moi, le génocide rwandais figure parmi les grandes tragédies du XX^e siècle», précise le candidat péquiste

ROBERT DUTRISAC

La campagne du chef du Parti québécois, André Boisclair, a plongé dans la controverse hier en raison des positions du candidat dans Saint-Henri-Sainte-Anne, l'historien et journaliste Robin Philpot, à propos du génocide au Rwanda.

Lors d'une conférence de presse en début d'après-midi hier, le chef péquiste a pris la défense de son candidat, qui avait affirmé quelques heures auparavant par voie de communiqué qu'il n'avait jamais nié l'existence d'un génocide au Rwanda. «Pour moi, le génocide rwandais figure parmi les grandes tragédies du XX^e siècle», a déclaré Robin Philpot.

La journée avait bien mal commencé pour André Boisclair quand il a lu la manchette de *La Presse*: «Un candidat du PQ nie le génocide rwandais - Robin Philpot ne croit pas que 800 000 Tutsis ont été tués en 1994». En début de journée, le chef péquiste, qui n'avait pas encore parlé à M. Philpot, s'était dit «estomaqué» et «blesé» par cette affirmation. «Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'il y a eu génocide au Rwanda», a-t-il dit, rappelant que l'Assemblée nationale avait adopté en 2004 une motion unanime, pour laquelle il avait voté, soulignant le dixième anniversaire du génocide rwandais.

Lors de sa conférence de presse, André Boisclair s'est dit «très satisfait» des explications qu'il a obtenues de M. Philpot. Il a dénoncé le titre «trompeur» et «assassin» de *La Presse*.

Pour accompagner son article, le quotidien a publié dans sa page *Forum* un texte d'opinion signé par Pierre Trudel, un professeur d'anthropologie du Cégep du Vieux-Montréal, qui interpelle André Boisclair et accuse M. Philpot de nier l'existence du génocide des Tutsis du Rwanda. La présence de ce texte avec l'article de nouvelle, «je trouve ça étrange, c'est une drôle de coïncidence», a dit M. Boisclair.

Interrogé hier à l'issue d'une entrevue qu'il a

VOIR PAGE A 10: BOISCLAIR

■ Autres informations à lire en pages A 2 et A 3



André Boisclair s'est dit «très satisfait» des explications de M. Philpot et a dénoncé le titre «trompeur» et «assassin» d'un article publié hier

Quand Bush prend des accents révolutionnaires

À l'aube de sa tournée en Amérique latine, le président américain fait l'éloge de la révolution bolivarienne

JEAN-HÉBERT ARMENGAUD
PHILIPPE GRANGEREAU

Le président vénézuélien Hugo Chávez, tout à sa «révolution bolivarienne», n'a plus l'exclusivité de la marque Simón Bolívar, un des principaux héros des indépendances latino-américaines. À la veille de sa tournée dans la région, la plus longue depuis son arrivée au pouvoir, en 2001, George W. Bush s'y est mis lui aussi: «Comme [George] Washington, Simón Bolívar était un général qui a lutté pour le droit des peuples à se gouverner par eux-mêmes. [...] Notre mission consiste à compléter la révolution qu'ils ont commencée sur nos deux continents.» Bolívar, révolution?

Dans son message aux accents chavistes, adressé en espagnol dans le texte, aux *trabajadores* et *campesinos* latinos (travailleurs et paysans), le président américain s'est soudainement souvenu de la pauvreté qui

perdure sur le sous-continent: «Près d'un quart des Latino-Américains vivent avec moins de deux dollars par jour. Beaucoup d'enfants ne finissent pas l'école primaire; beaucoup de femmes ne consultent jamais de médecin. À une époque de prospérité croissante et d'abondance, c'est un scandale! [...] Les choses doivent changer pour les travailleurs pauvres d'Amérique latine, et les États-Unis sont déterminés à faciliter ce changement.» Bush s'est posé en défenseur de «la justice sociale» même s'il n'a pas les mêmes recettes qu'un Hugo Chávez, défendant «l'ouverture» des marchés et des frontières là où son homologue vénézuélien parle de nationalisations et de «socialisme du XXI^e siècle». Bush a aussi promis une augmentation de l'aide américaine et notamment un programme de bourses pour former des étudiants latinos aux États-Unis.

VOIR PAGE A 10: BUSH



ORLANDO SIERRA AGENCE FRANCE-PRESSE

George W. Bush ne visitera le Guatemala que dans trois jours mais ses adversaires sont déjà prêts. Les «femmes de gauche» de la capitale avaient ainsi un message clair à lancer au président américain: qu'il aille au diable!

MUSIQUE
Le doux disque de la cowgirl fringante
Page B 5

INDEX

Annonces.....	B 6	Monde.....	B 9
Avis publics..	B 4	Mots croisés..	B 6
Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 8
Décès.....	B 6	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	B 8
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
Météo.....	B 4	Week-end.....	B 1

7 78313 00068 9

WEEK-END CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

DANSE

John Adams en musique de film

MNM
Concert de clôture. Vincent-Olivier Gagnon: Alighieri, pour orchestre et quatuor de saxophones (2003). Walter Boudreau: La Vie d'un héros (Tombeau de Vivier) pour violon solo, une percussion et orchestre à cordes (1999, révision 2002). John Adams: Fearful Symmetries pour orchestre (1988). Noémi Racine Gaudreault (violin), Quasar, Orchestre symphonique de Montréal, dir. Walter Boudreau. Salle Pollack, jeudi 8 mars 2007.

CHRISTOPHE HUSS

C'est avec un étonnant exercice de synchronisation musico-cinématographique que Walter Boudreau, à la tête de l'orchestre symphonique de Montréal, metait hier soir un point final au troisième Festival Montréal/Nouvelles musiques. L'exercice consistait à calquer Fearful Symmetries de John Adams sur un brillant montage de scènes tirées des films de Buster Keaton.

tion étroite entre image et son. L'exercice est aussi rendu possible parce que à intervalles réguliers des sons électroniques véhiculés par des haut-parleurs viennent définir le cadre temporel de l'interprétation. L'ensemble apparaît comme une sorte de Boléro de Ravel trépidant à l'Américaine. Ou plutôt, il devrait apparaître...

Je ne sais s'il y a plusieurs versions de Fearful Symmetries ou si John Adams a accordé aux interprètes des licences lorsque son œuvre sert de bande sonore à un montage vidéo. En tous cas, ce que j'ai entendu hier soir a assez peu à voir avec le Fearful Symmetries que je connais. Il y a certes le cadre, rythmique et répétitif. Mais il y a aussi la vraie substance: de savants jeu de coloris, et ce dès le début, aux saxophones, puisque Adams inclut dans l'orchestre un saxophone soprano, deux saxophones altos et un saxophone baryton. Pour laisser émerger ces successions d'alliages sonores, il faut des jeux polyphoniques bien plus transparents que ce que nous avons entendu.

Dans la traduction de Boudreau et de l'OSM, Fearful Symmetries s'est réduit à un martela-

ge rythmique insistant et crispé, très monochrome et bien plus bruyant que subtil. Pour les amateurs, un retour à l'enregistrement dirigé par le compositeur s'impose. Mais peut être le but, hier, était de nous montrer qu'Adams a écrit de la brillante musique de film sans le savoir.

Au chapitre de la brillante, un coup de chapeau à la violoniste Noémi Racine Gaudreault s'impose. Elle a assuré la lourde partie soliste de La Vie d'un héros de Boudreau avec justesse et assurance. La partition est un hommage - avec citations de son œuvre - à Claude Vivier. On retiendra avant tout la lancinance du premier volet et la fin, avec un thème épuré joué par la soliste quittant petit à petit la scène. L'effet saisissant, préparé par un épisode scandé par une alliance de cloches tubulaires et de xylophone, évoque irrésistiblement le titre d'une œuvre récente d'Adams, On the Transmigration of Souls.

Le concert a débuté par une partition de Vincent-Olivier Gagnon qui dépeignait l'enfer. Pas de doute: cela s'entendait fort bien.

Collaborateur du Devoir

Ce qui nous lie et nous sépare

ÉTUDE #3 POUR CORDES ET POULIES

Chorégraphie: Ginette Laurin
Interprétation: Patrick Lamothe, Pierre Lecours, Brianna Lombardo, Robert Meilleur, Marie-Eve Nadeau, Audrey Thibodeau, Jamie Wright
Du 8 au 10 mars au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts

FRÉDÉRIQUE DOYON

On ne contrôle par toujours ses élans, ses émotions, encore moins ceux des autres. Étude # pour cordes et pouliés de la compagnie O Vertigo nous convie à une étrange géométrie des désirs.

Avec ses cordes tendues à travers la scène ou attachées aux danseurs, la pièce présentée par Danse Danse évoque bien la douce tyrannie des forces imprévisibles auxquelles les corps se soumettent avec fougue ou résignation. C'est la loi du hasard, que la chorégraphie a voulu explorer dans cette chorégra-

phie aux humeurs oniriques accentués par la trame sonore (Nicolas Bernier et Jacques Poulin-Denis) et les éclairages (Lucie Bazzo).

Sur la scène aux coulisses dégaçées, les danseurs s'élancent de manière un peu chaotique, puis s'entrechoquent en douceur, se provoquent, s'enlacent, se désarticulent. Un très beau duo sans attaches rappelle que la liberté n'est pas exempte de danger: les danseurs s'élancent sans filet, se donnant l'un à l'autre avec tellement d'ardeur qu'ils risquent la chute ou la rupture.

Mais c'est vraiment quand les pouliés s'actionnent pour animer un seul membre de chaque danseur aligné en fond de scène, que la pièce prend son envol. Alors surgissent une vulnérabilité et une solitude que renforce le motif récurrent de l'enlacement auquel les danseurs se dérobent. Un magnifique tableau montre d'ailleurs des couples de danseurs dont les poignets et les chevilles sont reliés et qui, lorsque l'un d'entre eux tend une main caressante vers un tiers

interprète libre empêche l'autre de recevoir cette même caresse.

La métaphore des liens qui nous séparent et nous unissent se décline en plusieurs tableaux visuellement époustouffants: pantins qui essaient de sortir de leur condition, siamois liés par la tête, par la bouche. C'est le fil conducteur de la pièce qui pour le reste, comme l'annonce son titre — c'est une étude —, se décline en une succession de tableaux autonomes. Mais même cette imagerie s'essouffle un au profit de la mécanique de tout ce grément.

Les cordes suggèrent parfois de simples lignes créant des perspectives dans l'espace. Puis, elles viennent à tracer des lignes de tensions entre les êtres, délimitant ce qui nous attire et nous éloigne. Malgré tous ces cordons et ficelles et l'immense générosité des danseurs, il manque un lien entre ces deux modes de lecture, l'un plus géométrique et ludique, l'autre plus poétique.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet: www.ledevor.com/avis.html • www.ledevor.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevor.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



Communauté métropolitaine de Montréal

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal, 1002 rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal, avant 11 h 00 le mercredi 11 avril 2007 pour :

APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO DE 2007-01

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT INTERNATIONAL ET D'UNE IMAGE DE MARQUE DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du babillard électronique SÉAO à l'adresse www.seao.ca

La Communauté ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires.

Le secrétaire de la Communauté, Claude Séguin, avocat

Du bénévolat, oui! Mais où?

514.842.3351
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL
cabm.net



Table with weather forecasts for Canada, Le Monde, and Montréal. Columns include location, date, and weather conditions.

Table with weather forecasts for Québec and Gatineau. Columns include date, time, and weather conditions.

La météo instantanément, sur appel.

Composez #63836 (météo) sur votre cellulaire, entrez Montréal ou une ville de votre choix.

Pas d'abonnement, ni de contrat à signer.

*Des frais de \$0.25 par prévision seront portés à votre compte



GARDE PROVISOIRE

PRENEZ AVIS QUE M^{re} Sylvie Turcotte, notaire à Thérford Mills, est en possession du greffe et des dossiers de (M^{re}) J.-René Cloutier, tel qu'il apparaît d'une ordonnance de garde provisoire émise par (M^{re}) Denis Marsolais, président de la Chambre des notaires du Québec en date du 26 février 2007.

Paquet, Cloutier & Turcotte, notaires
75, rue Notre-Dame Ouest, Thérford Mines, Qc. G6G 1J4 (418) 335-2939

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi, 9h00 à midi et 13h30 à 17h00.

PRENEZ AVIS que la personne morale

Société du Centre Pierre-Pladeau, ayant son siège social au 300 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H8T 2L2, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 mars 2007.
Guy Vanasse, administrateur
Prenez avis que Mme Marie-Thérèse Sylvie Fortin dont l'adresse est 1859 René Lacombe C.P.43052 succ. Viliamont, Vilmont, Laval, Qc H7M 6A1 présentera au Directeur de l'État civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Thérèse Sylvie Potras.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-61-174883-035.

Le percepteur des amendes, Partie Demanderesse c. Ann Jr. Gillebrand, Partie Défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. Prenez Avis qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de Ann Jr. Gillebrand seront vendus par huissier de justice le 21 mars 2007 à 11:00, au 650 boul. St-Jean à Pointe-Claire, Québec, conformément audit bref. Les biens consistent en: 1 camionnette de marque Ford, modèle Windstar, de couleur grise. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Denis Teasdale, huissier de justice 6600, Rte TransCanada, bureau 750 Pointe-Claire, Qc, H9R 4S2. 514-694-8993.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE, NO: 051811115.

VILLE DE CHAMBLAY (Cour Municipale), Partie demanderesse, vs CLEMENT VINET, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. Prenez Avis qu'en vertu d'un bref de saisie exécution MOBILIERE, les biens de CLEMENT VINET, seront vendus par huissier le 22 mars 2007 à 10:30, au 422 BERNARD, BELOEIL, QUÉBEC, CANADA conformément audit bref. Les biens consistent en: 1 meuble de marque Dorel, 1 canapé de marque Key et acc., 1 horloge grand-père de marque Harold Miller et autres biens saisis. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Denis Teasdale, huissier de justice 6600, Rte TransCanada, bureau 750 Pointe-Claire, Qc, H9R 4S2. 514-694-8993.

AVIS DE VENTE EN JUSTICE

Prenez Avis qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de Jean Guy Tremblay seront vendus par huissier de justice le 22 mars 2007 à 11:00, au 5 Biscaigne à Dollard-des-Ormeaux, Québec, conformément audit bref. Les biens consistent en: 1 automobile de marque Pontiac, modèle Bonneville, 1 ensemble de salle à manger comprenant 1 buffet, 1 vaisselier, 1 table et 6 chaises; 1 écran d'ordinateur, 1 exerciceur de marque Key et acc., 1 horloge grand-père de marque Harold Miller et autres biens saisis. CONDITION: ARGENT COMPTANT. Denis Teasdale, huissier de justice 6600, Rte TransCanada, bureau 750 Pointe-Claire, Qc, H9R 4S2. 514-694-8993.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-12-030817-079

COUR SUPÉRIEURE MARIÉ-CLAIRE EMBAË-BESONGO Demanderesse c. LIEVIN MUSEKI-MAHUNGU Défendeur ASSIGNATION

AVIS À: LIEVIN MUSEKI-MAHUNGU Prenez avis qu'une demande de divorce dans le présent dossier sera présentée pour adjudication au Palais de Justice du district judiciaire de Longueuil, situé au 1111 Jacques-Cartier Est, à Longueuil, le 24 mai 2007 à 9:00 heures de l'avant-midi, en salle 1.17. Une copie de la demande de divorce a été remise à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil, au greffe, à l'intention de ELIA-LIEU: Longueuil Date: 2007 MAR. 07 E.S. Gobeille GREFFIER-ADJOINT

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs et intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Table with columns: NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR, NATURE DE LA DEMANDE, ENDROIT D'EXPLOITATION. Lists various restaurant and business permit applications.

APPEL D'OFFRES

Ville-Marie Montréal

SERVICES PROFESSIONNELS EN COMMUNICATION PUBLIQUE : ANALYSE, CONSEIL ET PRODUCTION

(SP-DAPRC-24-07-01)

Les personnes intéressées à soumissionner pour la fourniture des services professionnels mentionnés en rubrique peuvent se procurer les documents pertinents, à compter du 12 mars 2007, au comptoir Accés Ville-Marie situé au 888, boulevard De Maisonneuve Est, 5^e étage, Montréal (H2L 4S8), et ce, en payant la somme de 25 \$, non remboursable, en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal.

Les soumissions doivent être présentées en utilisant les formulaires et les enveloppes fournis; elles seront reçues jusqu'à 11 heures, le 28 mars 2007, au comptoir Accés Ville-Marie mentionné précédemment et ouvertes en public immédiatement après.

L'arrondissement ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation envers les soumissionnaires.

Pour toute information, veuillez communiquer avec monsieur Jean-Yves Duthel, directeur, Direction des affaires publiques et des relations avec les citoyens, au (514) 888-5177.

Montréal, le 9 mars 2007. Susan McKercher Secrétaire d'arrondissement

Commission des services électriques de Montréal

APPEL D'OFFRES

Contrat n° 1062

Exécution de travaux généraux en vue de la mise à niveau des chambres de transformation entouées de type CT-1500 et CT-1000 dans les limites de la Ville de Montréal.

Sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1). En fonction des termes de la clause « Qualifications de l'Entrepreneur » des instructions spéciales, ce contrat est de « CATEGORIE III ».

AVIS DE DÉCLARATION TARDIVE DE FILIATION

Prenez avis que Denis Jacques-domicilié au 4831 Parthenais à Montréal, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Lina Le Guen née le 13 oct. 1996, à Montréal et fille de Christiane Le Guen. En conséquence le sous-jugé requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Lina Le Guen dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié comme suit: Lina Le Guen-Jacques. Prenez en outre avis que toute observation d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée au Directeur de l'état civil au plus tard dans les 20 jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, NO: GST-907-06. LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse, 9108-9466 QUÉBEC INC., Partie défenderesse. AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 20/03/2007 à 10:00, au 9600 LeMoyne #540, MONTRÉAL, District de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9108-9466 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, soit: 3 machines à coudre avec tables & acc., machine RECÉE #805201 & acc., lot de table à presser, à patron, à acc., etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. St-Eustache, ce 07 mars 2007. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, N.D. 2007030138. Philippe, Tremblay, Dion & Ass. 165, rue Du Moulin St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450)491-7575. Fax: (450)491-3418.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-077117-065. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, 9108-9466 QUÉBEC INC., Partie défenderesse. AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 20/03/2007 à 10:00, au 9600 LeMoyne #540, MONTRÉAL, District de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9108-9466 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, soit: 3 machines à coudre avec tables & acc., machine RECÉE #805201 & acc., lot de table à presser, à patron, à acc., etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. St-Eustache, ce 07 mars 2007. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, N.D. 2007030138. Philippe, Tremblay, Dion & Ass. 165, rue Du Moulin St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450)491-7575. Fax: (450)491-3418.

De plus, seules sont acceptées les soumissions des Entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 9 mars 2007 à partir de 10 heures, au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, (aux heures suivantes: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30) contre un montant, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) payable par chèque ou mandat-poste. Les soumissionnaires devront également, pour être admis à soumissionner, s'être procurés, contre un montant non remboursable de cent vingt-cinq dollars (125 \$) payable par chèque ou mandat-poste, une copie de la version du devis administratif et technique régissant la construction du réseau de conduits souterrains et les réflexions de surfaces, édition préliminaire janvier 2005, disponible au même bureau.

Pour toute information supplémentaire, une demande écrite par lettre ou télécopieur devra être acheminée à Noël Gaudreau, chargé de projets, au bureau de la Commission situé à l'adresse mentionnée précédemment.

Une séance d'information obligatoire aura lieu le 20 mars à 10 h 00 au bureau de la Commission, situé à l'adresse mentionnée précédemment.

La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 14 h 00, le 27 mars 2007. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

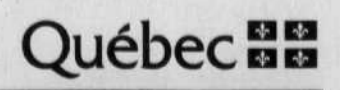
Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant équivalent à dix pourcent (10%) du montant total de la soumission inscrit au bordereau de soumission.

L'Entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelle que nature que ce soit envers les soumissionnaires.



Fondation Maria-Roberti
La recherche:
La solution au casse-tête.
Tél.: (514) 932-2662



WEEK-END NATURE

Faune: un échec libéral bien camouflé



Louis-Gilles Francœur

À première vue, le bilan gouvernemental en matière de faune donne l'impression d'une intendance qui ronronne. Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil, n'a pas fait beaucoup de bruit dans ce dossier. Et comme la faune est abondante, les critiques devraient, en principe, se taire. Mais ce dossier est à l'image de la gestion libérale en environnement: sous des dehors rassurants, on en a profité pour modifier plusieurs règles du jeu fondamentales en se fiant au fait qu'elles auront échappé à l'œil d'un public ignare et de médias superficiels. Mais pendant qu'on donnait le change, le navire changeait de cap.

La première et la plus importante décision structurelle prise par le gouvernement Charest en matière de faune a été le rattachement des services fauniques au ministère des Ressources naturelles, donnant au secteur une vocation principale de développement économique alors qu'il devrait constituer le principal bastion de la conservation. De plus, on s'est assuré de faire taire la pléiade de biologistes qui, historiquement, ont été les principaux critiques institutionnels des stratégies de développement hydroélectrique et forestier. Ces critiques dérangeants se retrouvent aujourd'hui sous les ordres des développeurs de l'hydroélectricité et de la forêt. Cette réorientation des services fauniques n'aura même pas eu comme impact prépondérant de généraliser rapidement la gestion écosystémique à l'exploitation forestière. Elle n'a même pas permis de l'instituer de façon prioritaire dans les réserves fauniques, les zecs et les pourvoies, hormis une expérience-pilote marginale. Note: E.

Les services fauniques n'ont pas réussi à faire arrêter la pêche à la perche au lac Saint-Pierre pendant la période de frai. Certes, Québec a racheté des permis aux pêcheurs commerciaux pour une valeur de 1,8 million de dollars. Mais l'hécatombe se poursuit, le développement passant de façon aussi caricaturale que dramatique par-dessus la logique la plus élémentaire de conservation. Note: E.

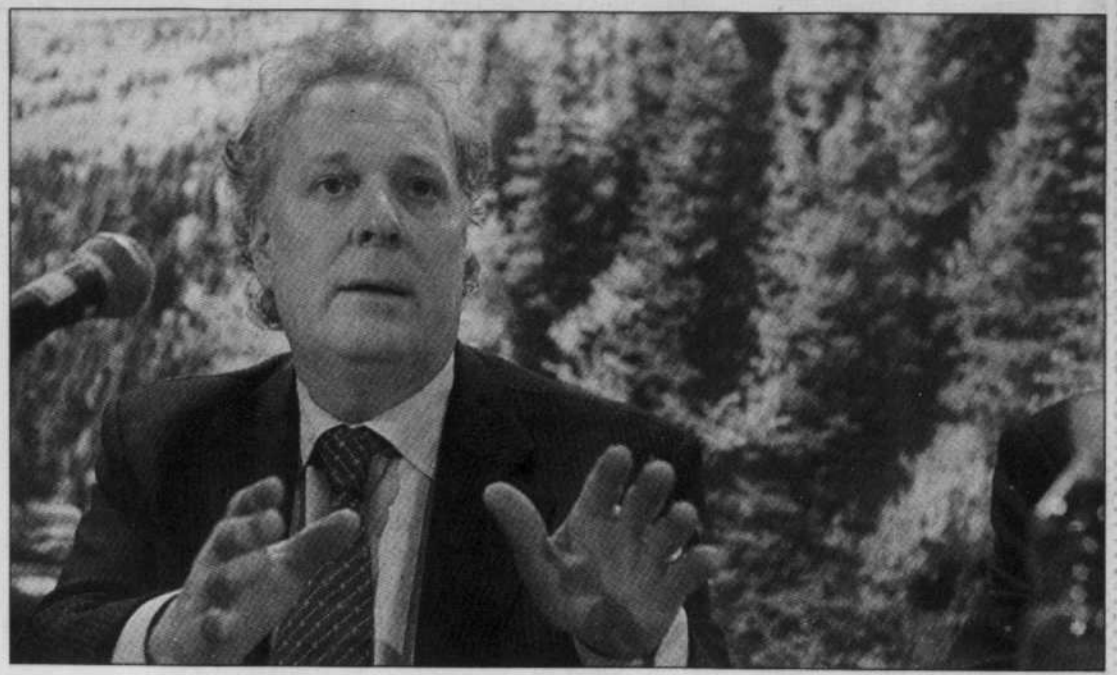
Le gouvernement Charest, qui s'est fait élire au son des PPP, n'a heureusement pas osé remettre en question la démocratisation de l'accès aux forêts publiques et à la faune, par exemple en privatisant les réserves ou les zecs pour les donner aux pourvoyeurs privés. L'affrontement aurait trop attiré les médias. Mais on a fait pire, en un sens, lorsque Québec a modifié le plan d'affectation des terres publiques. Les territoires fauniques et les zecs ont ainsi été zonés «polyvalents», ce qui permettra au MRC d'attaquer l'intégrité de ces territoires fauniques par une intensification de la villégiature, voire par la construction de condos.

Pourtant, Québec sait — toutes les études le démontrent — que ce n'est pas la chasse mais l'occupation par les humains qui repousse la grande faune vers d'autres écosystèmes moins achalandés. Malgré tout et en toute connaissance de cause, Québec a introduit le ver du développement anarchique qui caractérise l'implantation humaine dans l'arrière-pays au cœur des principaux bastions de la faune.

Pendant que nos écologistes se pâment sur les méfaits de la coupe à blanc en forêt boréale — au moins, là-bas, la végétation sauvage remplacera celle qu'on coupe —, plus au sud se préparent dans l'indifférence la plus totale des modifications profondes des cheptels sauvages de nos régions forestières limitrophes au profit d'une explosion planifiée de chalets, de routes, de petits et de gros barages, de bandes riveraines atrophiées, de gros VTT, de motoneiges, de motomarines monstrueuses, etc. La horde des vrais sauvages arrive, et les régions sont d'accord car elle paie pour dévaster! Les territoires fauniques auraient plutôt mérité une désignation compatible avec le principe de la conservation. Bref, on a planifié ce saccage tout en muselant les services fauniques, qui en sont bien conscients. Note: E.

Québec a autorisé les zecs à offrir certains services d'hébergement et des services d'appoint à leurs membres et à leurs visiteurs dans la mesure où elles ne feront pas concurrence aux pourvoies. Bravo. Mais en même temps, il intensifie la privatisation de ces territoires publics par la multiplication des chalets privés dans les zecs, dont les baux rapportent d'intéressants revenus à Québec et aux MRC. Dans Lanaudière, Québec ouvre la porte à la cession d'une partie d'une zec au pourvoyeur Massé: en échange, il céderait une partie de la réserve faunique voisine à la zec. Des magouilles de cette nature sont indignes d'une saine gestion publique du territoire et le ministère devrait avoir assez de colonne vertébrale pour préciser aux pourvoies qui ont transformé leurs lacs en étangs de pêche que nul ne peut invoquer sa propre turpitude pour obtenir en prime qu'on lui sacrifie des portions du patrimoine public. Mais à voir la façon dont Québec a défendu l'intégrité des zecs de saumons devant l'appât de faux pourvoies et de leurs clients américains, à voir aussi l'intégrité de cette zec du Témiscamingue confrontée à une prise de contrôle par sa voisine, on comprend que le contrôle et l'accès démocratique aux territoires fauniques ne sont pas des valeurs placées bien haut dans ce ministère de promoteurs. Note: E.

Vingt-cinq ans après la fondation des zecs, Québec n'a toujours pas de plan de soutien financier annuel pour ces organismes qui font à sa place, bénévolement, son travail de surveillance de la faune et son travail d'aménagement. Ce qui à la limite pourrait être acceptable au nom du principe de l'utilisateur-payeur l'est moins quand on considère que l'essentiel des budgets des zecs va non pas à l'aménagement mais à la réparation des chemins forestiers. Or il a suffi que les industriels de la forêt toussotent pour se plaindre de leurs coûts d'accès à la ressource forestière — alors qu'au total, les contribuables ont dû déboursier de leur poche afin que les forestiers leur fassent la



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Charest a parlé d'interdire les armes de chasse semi-automatiques alors que le problème, c'est la vente d'armes militaires ou policières semi-automatiques. Pour cette seule raison, les chasseurs québécois devraient voter rouge au lieu de voter rouge.

leur de couper nos arbres! — pour que Québec accepte de prendre en charge une grande partie de leurs coûts d'aménagement du réseau forestier, ce qui enfreint la règle de la concurrence loyale...

Mais au lieu de faire comme l'Ontario, qui concentre son aide financière sur les tronçons principaux utilisés par tout le monde — ce qui n'occasionne pas de concurrence déloyale au profit de nos forestiers —, Québec refille indirectement une grande partie de la facture aux membres des zecs en concentrant son aide sur les petits chemins. Or, dans bien des cas, ces petits chemins créent des boucles qui permettent aux forestiers d'éviter de réparer les grands axes routiers forestiers endommagés, dont on refille la facture aux zecs et aux pourvoies. Note: D.

Québec s'apprête à laisser envahir la saison de chasse à l'arc par les arbalétriers, ce qui non seulement étonne nos voisins du Sud mais risque aussi de nous faire passer devant le reste de l'Amérique pour de véritable *hillbillies* du Nord. Quelques individus influents, démagogues et personnellement intéressés à Québec, bien appuyés par le lobby des vendeurs d'équipement et les magazines de chasse et pêche — les annonces d'arbalètes y côtoient les articles complaisants à répétition —, ont imposé l'idée farfelue selon laquelle une arbalète et un arc sont du pareil au même parce qu'ils utilisent une corde alors que toute l'Amérique sait, sauf ici, qu'une arbalète, c'est une arme à puissance retenue mécaniquement qui ne se compare qu'à une arme dont l'énergie est emmagasinée chimiquement (dans une balle ou une cartouche). Québec s'est aujourd'hui tassé dans le coin après avoir toléré l'émission de certificats médi-

caux de complaisance, qui ont autorisé des milliers de faux handicapés à chasser à l'arbalète en pleine saison de chasse à l'arc. Au lieu de réagir et de décréter que, d'ici un ou deux ans, seuls les véritables handicapés permanents et reconnus par les villes — ils ont une vignette sur leur pare-brise, dont l'émission obéit à des critères rigoureux — pourront encore bénéficier de ce passe-droit, Québec a préféré maquiller son erreur en tuant littéralement la saison de chasse à l'arc, ce qui va amocheur durement cette discipline sportive puisqu'il n'y aura plus aucun intérêt à s'assujettir à des dizaines d'heures d'entraînement physique. On voit ici l'incohérence d'un gouvernement qui dit vouloir inciter les gens aux pratiques sportives pour se garder en santé et qui, en même temps, produit des handicapés permanents par milliers. Note: E.

La culture urbaine dominante, pour ne pas dire métropolitaine, de nos grands médias fait en sorte que ces enjeux seront totalement occultés pendant cette campagne électorale, même si la plupart d'entre eux constituent de véritables enjeux environnementaux, la deuxième préoccupation des gens, selon les sondages. Quant aux 450 000 chasseurs qui, en prime, auront entendu le premier ministre Jean Charest parler d'interdire les armes de chasse semi-automatiques alors que le problème, c'est la vente d'armes militaires ou policières semi-automatiques, ils devraient, pour cette seule raison, voter rouge au lieu de voter rouge. Si on fait la somme du bilan gouvernemental en matière de faune, malgré le camouflage habile et la bonne santé des cheptels, force est de conclure que cette gestion n'obtient pas globalement la note de passage.

LES SPORTS

Coupe du monde de ski alpin

Érik Guay est toujours parmi les plus rapides

Kvitfjell, Autriche — Érik Guay a réalisé le quatrième temps de la descente d'entraînement en vue de l'épreuve de la Coupe du monde qui sera disputée demain à Kvitfjell, en Autriche.

Le skieur québécois, récent vainqueur à Garmisch-Partenkirchen et monté sur le podium à ses trois dernières descentes, était à 51 centièmes seconde du meneur, le Suisse Ambrosi Hoffmann.

Marco Buechel, du Liechtenstein, et l'Autrichien Christoph Gruber suivaient dans l'ordre devant Guay.

Les deux autres Québécois inscrits, François Bourque et Ryan Semple, se sont classés respectivement 45^e et 63^e.

Manuel Osborne-Paradis a terminé 27^e et les autres Canadiens venaient loin derrière: John Kucera, 50^e, Jan Hudec, 53^e, Gareth Sine, 55^e, et Michael Janyk, 80^e.

Il s'agissait de la seule descente d'entraînement avant la course puisque celle prévue mercredi avait été annulée en raison des conditions de température.

Presse canadienne

Sudoku

par Fabien Savary

		9	5					3
	9	4						8
3	5		6		2			7
						8		
		1	2	7				
		9	4			1		5
7	3							
4				1				9
		6	8		7		3	4

Niveau de difficulté : FACILE

0503

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

9	5	3	1	4	6	8	7	2
7	4	1	3	8	2	5	9	6
2	6	8	9	7	5	1	3	4
6	7	9	5	1	4	3	2	8
4	3	2	6	9	8	7	1	5
1	8	5	2	3	7	6	4	9
5	1	4	8	2	3	9	6	7
8	9	7	4	6	1	2	5	3
3	2	6	7	5	9	4	8	1

0502

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com

Trashers 6, Canadien 2

Comme si on avait baissé les bras

Atlanta — Ce n'est pas une controverse qui va sauver la saison du Canadien. La preuve a été faite par quatre à Atlanta, hier. Au lieu de relever la tête et de serrer les dents, comme on s'y attendait à la suite de «l'affaire Kovalev», le Tricolore s'est écroulé de façon lamentable face aux Trashers, qui l'ont emporté 6-2.

Au moment où il lutte désespérément pour l'obtention d'une place en séries éliminatoires, le CH n'affiche aucune intensité. C'est comme si on avait déjà baissé les bras.

On avait pourtant l'occasion de prouver que ce que Alex Kovalev a présument raconté à une station de radio de Moscou était faux, comme le prétend d'ailleurs Kovalev. Le vétéran russe a dû effectivement convaincre ses coéquipiers qu'il n'a jamais dit que le Canadien est une équipe divisée, que les joueurs québécois y occupent une trop grande place et que l'entraîneur déteste les Russes. Il s'agit de la quatrième défaite de suite du Canadien (33-30-6) depuis la fin de la période des échanges, la semaine dernière.

Les Trashers (36-23-10), eux, ont signé un cinquième gain d'affilée depuis les acquisitions de Keith Tkachuk et du défenseur Alexei Zhitnik, entre autres. Jon Sim a dirigé l'attaque des gagnants avec un doublé. Eric Bélanger et Vyacheslav Kozlov ont

contribué un but et une passe chacun. L'autre membre du trio, Marian Hossa, a récolté deux aides. Ilya Kovalchuk, son 36e, et J.P. Vigier ont réussi leurs autres filets.

Guillaume Latendresse et Radek Bonk ont fourni la timide réplique des perdants.

Le jeune Jaroslav Halak a connu une soirée de misère, étant victime de cinq buts en 15 lancers encaissés seulement. David Aebischer a été mis à l'épreuve 14 fois. À l'autre bout, Kari Lehtonen a repoussé 34 tirs.

Halak a mal paru dès le premier but des Trashers, celui de Kovalchuk qui a dégagné sur réception, à 9:45. Le gardien n'a pu empêcher la rondelle de glisser lentement derrière lui.

Ebranlé, le CH a par la suite joué mollement dans sa zone. Résultat: Bélanger a soutiré le disque à Sergei Samsonov. Complètement seul devant le gardien, Sim n'a pas eu de difficulté à toucher la cible, à 11:45.

Les choses vont tellement mal que le Tricolore en arrache en avantage numérique. Il a laissé filer une attaque massive de deux paineurs pendant 47 secondes vers la fin du premier vingt.

Le toit du Philips Arena s'est écroulé sur la tête des visiteurs en début de deuxième période. Les Trashers ont marqué quatre fois en l'espace de cinq minutes deux secondes.

Presse canadienne

Association des joueurs de la LNH

Le sort de Ted Saskin pourrait être connu dimanche

Toronto — Le sort de Ted Saskin comme directeur exécutif de l'Association des joueurs de la LNH pourrait être connu dimanche soir lorsque le comité de direction de l'AJLNH, qui comprend des représentants des 30 équipes et les sept membres du comité exécutif, procédera à un appel conférence.

On discutera alors des allégations voulant que des dirigeants de l'AJLNH se soient infiltrés dans les adresses de courriels des joueurs, ce qui aurait attiré l'attention de la police de Toronto.

Saskin a prétendu hier que c'est son prédécesseur, Bob Goodenow, et non pas lui, qui contrôlait les courriels des joueurs, et c'est ce qu'il compte dire dimanche soir. Goodenow a immédiatement nié.

«Je vais aussi dire au comité que, contrairement à ce qui a été rapporté dans le Toronto Star, je n'ai jamais eu accès à l'adresse courriel des joueurs et que je n'ai jamais ordonné au personnel technique de l'AJLNH d'y accéder», a déclaré Saskin.

«Les allégations à mon endroit de Ted Saskin concernant les courriels des joueurs sont fausses», a répliqué Goodenow dans un communiqué transmis par son avocate Jane Milburn, dans lequel il est écrit que

Goodenow n'a toujours pas l'intention de se laisser entraîner dans une dispute touchant les problèmes actuels de l'AJLNH.

«Cela dit, ajoute-t-il, je serai heureux de répondre aux questions des joueurs sur toutes politiques ou pratiques de l'AJLNH au moment où j'en étais le directeur exécutif. Je ne connais aucun exemple où la sécurité des courriels ou de toute autre information personnelle concernant un joueur a été compromise.»

Le système de courriels utilisé par les joueurs est administré par l'AJLNH.

Saskin avait émis un communiqué lundi affirmant que l'AJLNH ne s'était jamais livrée à aucune activité illégale.

Les 30 représentants des joueurs, incluant Chris Chelios, un ennemi juré de Saskin, pourraient congédier Saskin si 16 d'entre eux le décidaient ainsi. Ils sont les seuls à avoir droit de vote.

Des dissidents parmi les joueurs affirment depuis toujours que l'engagement de Saskin ne s'est pas déroulé de façon légale et l'intervention dans les courriels, si elle s'avérait fondée, pourrait cloquer son cercueil.



Ted Saskin

Presse canadienne

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Buffalo	44	17	5	253	192	93
Ottawa	38	23	6	230	186	82
Toronto	32	26	9	211	217	73
Montréal	33	30	6	199	217	72
Boston	32	30	5	191	234	69

Section Atlantique						
New Jersey	40	19	8	179	162	88
Pittsburgh	36	21	9	226	207	81
N.Y. Islanders	33	23	10	198	186	76
N.Y. Rangers	32	27	7	192	185	71
Philadelphie	18	38	11	179	254	47

Section Sud-Est						
Atlanta	36	23	10	213	213	82
Tampa Bay	38	27	4	218	214	80
Caroline	33	28	7	199	209	73
Floride	28	27	13	198	215	69

WASHINGTON 243112199
239 60

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
Nashville	44	18	6	234	177	94
Detroit	42	16	9	212	165	93
St. Louis	28	28	10	171	200	66
Columbus	27	33	7	168	207	61
Chicago	25	33	9	165	205	59

Section Nord-Ouest						
Vancouver	39	22	5	178	166	83
Calgary	36	21	9	215	176	81
Minnesota	37	24	7	192	171	81
Colorado	34	29	5	223	213	73
Edmonton	30	31	6	175	197	66

Section Pacifique						
Anaheim	40	17	11	215	175	91
San Jose	40	25	2	200	169	82
Dallas	38	22	5	170	156	81
Phoenix	27	36	3	175	224	57
Los Angeles	22	34	11	187	234	55

Hier

Atlanta 6 Montréal 2
Floride 2 Philadelphie 1
Minnesota 2 Boston 1
Toronto 3 Ottawa 1
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders
New Jersey à Pittsburgh
Dallas à St. Louis
Calgary à Nashville
Vancouver à Phoenix

Aujourd'hui

Caroline à Washington, 19h
Dallas à Columbus, 19h
Los Angeles à Detroit, 19h30
Minnesota à Buffalo, 20h
Edmonton à Anaheim, 22h
Calgary à San Jose, 22h30

Demain

Boston à Philadelphie, 13h
N.Y. Rangers à Pittsburgh, 13h
New Jersey à Buffalo, 19h
Ottawa à Toronto, 19h
Washington à N.Y. Islanders, 19h
Atlanta en Floride, 19h30
Montréal à St. Louis, 20h
Columbus à Nashville, 20h